

Classes de Seconde

Jeudi 14 octobre 2021

La réunion s'est tenue en présence de M. Ferdègue, Directeur du Lycée, M. Gout, REP des secondes, des parents coordonnateurs des Secondes, Odile Banbuck et Delphine Randon, et des parents correspondants, M. Cardona (201), Mme Gautier (202), Mmes Heuze et Zembri (203), Mmes Mailhes et Mashkour (204), Mmes Dumas et Fort (205), Mme Muzzolini (206), Mmes Rizotti et Rouleau (207), Mme Tozzi Brondolo (208), Mmes Dachary et Pernotte (211)

Mmes Le Querre (201) et Barnaud-Mackiewicz (202), M. Martin (206), Mme Simeon (208), Mmes Flici et Delagrangé (209), Lefeuvre et Topakian (210) étaient excusés.

En préambule, M. Gout remercie vivement l'équipe de l'Apel et les parents correspondants pour leur implication et leur collaboration. Toute l'année, les parents correspondants seront le relais officiel entre les familles et l'Etablissement. Il rappelle aussi que cette réunion est un moment privilégié d'échange entre le REP et les équipes des parents correspondants et coordonnateurs.

Prochaines dates repères :

Samedi 23 octobre au dimanche 7 novembre : vacances de la Toussaint

Vendredi 12 novembre : journée pédagogique (vacance des cours)

Semaine du 29 novembre : conseils de classe du 1er trimestre

Jeudi 9 décembre : Réunion parents professeurs

Samedi 11 décembre au vendredi 17 décembre : voyage à Florence

Samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier : vacances de Noël

Ordre du jour

1/ Pédagogie et méthodologie en seconde

M. Gout rappelle les objectifs de la seconde, et notamment de ce premier trimestre, qui est de s'adapter aux méthodes du lycée. Il ne faut pas seulement apprendre et restituer le cours, mais apprendre à rédiger, argumenter et utiliser ses connaissances. Il ne suffit pas de donner la bonne réponse, il faut aller au-delà (développer) et argumenter ses réponses. Il s'agit d'un cap à passer et il est normal qu'à ce stade de l'année tous les élèves ne l'aient pas intégré.

Tous les enseignants ont le même objectif d'apporter les méthodes en début de seconde, pour qu'à la fin de l'année tous les élèves disposent des outils méthodologiques attendus. Les moyens et le rythme pour cet apprentissage restent du ressort de chaque enseignant.

Les bilans de mi-trimestre permettent de faire le point sur l'adaptation de chaque élève par rapport à ces nouveaux objectifs. Une indication sera notée sur le bulletin si l'équipe pédagogique juge qu'un rendez-vous est nécessaire avec les parents, si l'élève est trop éloigné des attentes. Dans ce cas, la famille doit en faire la démarche, il faut prévoir ce rendez-vous après les vacances de Toussaint soit avec le Professeur Principal, soit avec M. Gout.

Le document doit être signé par les parents et rapporté par l'élève au lycée pour assurer que les parents en ont bien eu connaissance. Il sera ensuite rendu aux élèves.

La note obtenue aux évaluations nationales (français et mathématiques) sera portée **à titre indicatif** sur le bulletin de mi-trimestre, elle permet de positionner les élèves et n'est absolument pas prise en compte pour le calcul des moyennes. Il s'agit d'une correspondance entre le niveau d'acquisition de la compétence et une note sur 20. Dans les cas où il y a eu des difficultés techniques (absence de réseau dans une classe ou absence de validation du questionnaire par l'élève), il n'y aura pas de note.

Concernant les options, il est rappelé que l'engagement pris lors de l'inscription est définitif.

L'APEL signale qu'en fin d'année de 3^{ème}, la présentation des options n'était pas suffisamment claire pour que les parents soient à l'aise pour les inscriptions, et qu'ils aient bien conscience des enjeux et contraintes de calendrier. Au-delà de la réunion avec les parents correspondants, une réunion avec toutes les familles en visio serait bénéfique.

Suite aux inscriptions, l'établissement a négocié les crédits horaires avec le rectorat, et ne peut donc plus modifier cet engagement. C'est pourquoi les inscriptions sont définitives, et ne peuvent être annulées. Si un élève ne se présente pas aux cours, il sera noté absent sur le bulletin. Il est à noter que ce sera le même fonctionnement pour les options en première et terminale. L'importance de cet engagement sera rappelée lors des présentations des spécialités.

Le seul cas d'arrêt d'une option pourra venir d'une décision de l'équipe pédagogique, en cas de trop grande difficulté d'un élève.

Dans le cas des options dispensées en dehors de SMP et pour lesquelles aucune inscription n'a pu être faite par l'élève pour des raisons justifiées (lycée trop loin du domicile par exemple), l'annulation de l'option pourra être étudiée au cas par cas.

Le calendrier des DS a été déterminé pour l'année et communiqué aux élèves. Ils se déroulent en partie à l'école primaire, en partie au lycée. Le temps imparti pour réaliser l'épreuve est le même pour tous les élèves. Les sujets sont propres à chaque professeur, sauf dans le cas d'épreuves communes.

Aucune sortie anticipée n'est autorisée lorsque l'élève termine en avance, ce dernier pourra utiliser ce temps pour une relecture.

L'élève ne doit pas travailler que pour la note mais régulièrement, il ne doit pas se décourager, la notion de l'effort fourni est extrêmement importante. Les révisions des cours doivent se faire en écrivant.

2) Orientation

Le sujet de l'orientation n'est pas évoqué au premier trimestre les élèves étant dans une période d'adaptation. Le choix des spécialités est fait en fin d'année. La démarche d'orientation démarre après Noël, des réunions seront organisées en début de deuxième trimestre afin de présenter les différentes spécialités.

En conséquence, durant l'année de seconde, chaque élève doit **travailler toutes les matières**.

Si certains rencontrent des difficultés ils ne doivent pas se décourager, mais persévérer et travailler.

Pour l'orientation en fin de seconde, la note n'est pas seule à être prise en compte, mais aussi la capacité de l'élève à travailler et son implication.

Monsieur Ferdègue communique le projet d'alignement des mentions en seconde sur ce qui est pratiqué en première et terminale. Sur ces niveaux, du fait de l'harmonisation nécessaire de la notation des élèves en perspective de Parcoursup, les mentions attribuées selon les notes de l'élève (compliments, félicitations, encouragements) n'avaient plus de sens. Elles ont été abandonnées l'an dernier au profit de mentions sélectives, attribuées à quelques élèves qui se placent au-dessus des critères attendus:

- Mention spéciale pour l'investissement : pour un élève démontrant un investissement remarquable dans son travail
- Mention spéciale pour les qualités humaines : pour un élève démontrant son implication dans l'aide des autres
- Mention spéciale pour l'excellence : pour un élève ayant d'excellents résultats mais faisant également preuve d'investissement et qualités humaines.

Pour les élèves de seconde, la réflexion est en cours : conserver les mêmes mentions qu'au collège ou bien appliquer ces nouvelles mentions.

Le nouveau bac nécessite d'avoir un double regard : un premier sur les exigences de SMP, et un second sur les attendus de Parcoursup où les moyennes doivent être de niveau national, elles ont donc été alignées sur les notes des élèves de SMP au BAC , aux alentours de 15. L'établissement a fait le choix de ne pas faire de double bulletin mais de porter une appréciation sur le projet de l'élève et encouragera les choix cohérents par rapport au profil de l'élève.

Le passage en première ne sera pas lié uniquement aux notes. L'établissement tient compte de la capacité de réussite de l'élève, de son investissement. Le redoublement peut être proposé, mais uniquement si l'élève peut y gagner. Ce n'est pas une sanction, mais une seconde chance. Mais d'ici la fin de l'année, il y a 9 mois pour que tout le monde soit en capacité de réussir.

3) Le calendrier de l'année

La plupart des élèves devraient participer au **voyage à Florence**. Il n'y a pas de confirmation d'inscription, mais en cas d'absence de réponse les familles sont relancées. Une attestation d'inscription sera envoyée sur Ecole Directe.

Ce voyage est fondamental pour la vie de la division, c'est le voyage d'intégration du lycée. C'est l'occasion de modifier le rapport à l'adulte, qui devient un partenaire de réussite. Il permet de voir les enseignants sous un autre angle. Cette expérience de vie commune permet de construire une cohésion, une entraide, sans compétition.

Toutes les classes n'ont pas encore commencé la préparation du voyage, mais les conférences ont commencé. Le travail personnel sera distribué prochainement, il s'agira de recherches à effectuer sur des personnages importants de la Renaissance.

Comme indiqué dans la communication, le coût du voyage est prélevé sur le compte famille. L'échéancier est recalculé automatiquement, de même si l'on souhaite régler le voyage de manière anticipée par rapport à la mensualisation.

Il est rappelé que le coût du voyage ne doit pas être un frein. Les familles ayant des difficultés pouvaient le signaler dans le questionnaire d'inscription. Des subventions peuvent être apportées par l'Apel ou l'établissement. Les familles concernées ont été communiquées à la Comptabilité qui gère les aides au financement.

Une opération de solidarité va être lancée pour aider les familles au financement du voyage.

L'organisation de stages en entreprise est un projet qui a dû être reporté à cause du Covid. Il sera plus longuement évoqué lors de la réunion du 2^{ème} trimestre. L'objectif est d'occuper les élèves à la fin de l'année car les cours s'arrêtent tôt en seconde; la date de fin des cours reste à déterminer car elle dépend des dates du Baccalauréat. Les élèves pourront effectuer un stage en entreprise, un séjour à l'étranger, ou apporter leur aide au sein d'une association.

D'ici là, les élèves qui le souhaitent peuvent faire un stage en entreprise à tout moment durant les vacances scolaires, il suffit pour ce faire de prévenir l'établissement au minimum un mois à l'avance afin d'établir la convention de stage.

4) Fonctionnement

- **Ecole Directe est le seul canal d'information** et non d'échange utilisé par l'établissement. Afin d'avoir les informations diffusées via Ecole Directe, les familles **et** les élèves doivent avoir leur propre code pour se connecter et utiliser leur accès famille ou élève. Environ 13 familles ne se sont à ce jour pas encore connectées à leur compte famille, ces dernières sont invitées à contacter Monsieur Gout.

Pour tout problème d'accès, ou perte de mot de passe Ecole Directe, faire un SEUL courriel à sosmotdepasse@saintmicheldepicpus.fr + préciser s'il s'agit du compte parent ou du compte élève + patienter pour le retour

Cette adresse ne génère pas automatiquement un mot de passe, il faut une intervention humaine, donc un peu de temps. Le mail de réponse est systématiquement envoyé à l'adresse mail que les parents ont fournie lors de l'inscription de leur enfant, même si c'est l'élève qui en fait la demande. Les changements d'adresse mail peuvent être demandés par ce même biais.

Ecole Directe sert uniquement à l'information de l'établissement vers les familles, mais pas l'inverse, il ne s'agit pas d'un moyen de communication entre les parents et l'établissement et les professeurs; si ces derniers n'ont pas communiqué leur adresse mail, il faut les contacter via le carnet de correspondance. La communication concernant les questions d'ordre pédagogique se fait entre Monsieur Gout et les élèves.

Compte tenu du nombre importants de mails reçus, Monsieur Gout ne répond pas aux messages si les informations ont été préalablement communiquées aux enfants, ou si elles se trouvent dans l'emploi du temps. Il s'agit, en classe de seconde, de responsabiliser les élèves.

Google Education est un outil de communication entre professeurs et élèves. Il permet de stocker des informations, des devoirs à rendre, d'utiliser des logiciels bureautiques et des outils de visio-conférence (notamment Google meet).

Si vous avez perdu votre mot de passe, vous devez également adresser un mail à la même adresse sosmotdepasse@smpicpus.fr

- **Pour signaler l'absence de votre enfant**, il est nécessaire de prévenir la vie scolaire en envoyant un email le jour même à l'adresse: absence2saintmicheldepicpus.fr

L'envoi de cet email ne justifiant pas l'absence, l'élève doit remettre à son retour en classe à Monsieur Gout un courrier signé de ses parents, motivant l'absence pour qu'elle puisse être justifiée dans Ecole Directe, et joindre le certificat médical associé à cette absence, le cas échéant.

Toutes les absences sont notées sur le bulletin.

Attention: un mot des parents en fin de trimestre afin de justifier en une seule fois l'ensemble des absences de leur enfant est irrecevable.

Ce processus fonctionne plutôt bien et Monsieur Gout remercie les familles pour leur respect de ces consignes.

Rappel procédure sur le site de l'établissement ci-dessous :

<https://www.stmicheldepicpus.fr/lycee/circulaires/absence-eleves.pdf>

Pour les retards injustifiés (exemple : retard au 1^{er} cours du matin), les parents reçoivent un sms et une absence injustifiée figure sur son compte Ecole Directe, son bulletin et sur Parcoursup.

Il est donc important d'écrire un mot daté et signé que l'élève donnera au REP le lendemain, pour expliquer ce retard et pouvoir ainsi annuler l'absence injustifiée.

- Pour les dispenses d'EPS, et en raison du contrôle continu, elles doivent être signées et acceptées à la fois par l'infirmier, le professeur d'EPS et le REP.

5) BDI'O (APEL)

Les horaires du BDI'O (Bureau de Documentation et d'Information sur l'Orientation) est géré par des parents bénévoles formés. Les horaires d'accueil ont été déterminés en début d'année, selon les horaires qui pouvaient convenir au plus grand nombre (du lundi au vendredi de 12h30 à 13h30, sauf le mercredi de 9h30 à 12h30).

Néanmoins, par manque de disponibilités des parents bénévoles, tous les créneaux ne sont pas forcément assurés. Pour informer les élèves et les professeurs, les horaires d'ouverture de la semaine à venir sont systématiquement affichés sur la porte du BDIO. Il est également possible de prendre rendez-vous via l'adresse mail affichée sur la porte (bdiosmp@gmail.com).

Toute l'information en ligne ; <https://apelsaintmicheldepicpus.fr/le-bdio/>

6) Restauration au lycée

Une commission restauration aura lieu dans le courant du mois de novembre et devrait être en mesure de répondre aux questions posées par les familles.

Particulièrement, des solutions devraient être proposées pour le problème des files d'attente trop longues, notamment le jeudi.

9) Autres

- Il est rappelé aux familles de privilégier le canal de l'APEL, via les parents correspondants de classe pour faire remonter les remarques et suggestions au REP, ce pour toute question d'ordre général.
- Cyberharcèlement: Monsieur Ferdègue et Monsieur Gout insistent sur le fait que l'établissement est concerné et se doit d'intervenir en cas de (cyber)harcèlement, parents et enfants doivent prendre le maximum de copies d'écrans qui constituent des preuves, et alerter l'école.
- Concernant les livres numériques, il n'y a pas de consensus à ce stade au sein de l'équipe pédagogique, l'installation de casiers dans les classes étant impossible pour une raison d'espace. Les élèves sont appelés à organiser leur cartable le mieux possible afin de ne pas emporter en classe cahiers ou livres superflus.
- Le FRAT devrait avoir lieu cette année, les informations seront communiquées dès qu'elles seront disponibles.
- EPS: les élèves de seconde se rendent au stade Alain Mimoun et en reviennent par leurs propres moyens, ils sont couverts par l'assurance de l'établissement lors de ces déplacements. Les élèves demi-pensionnaires doivent rentrer déjeuner au lycée comme prévu faute de quoi ils ne seraient pas couverts sur leur trajet de retour du stade.
Les trajets pour aller et revenir du Polygone se font en car.
- Professeurs: les différentes questions concernant certains professeurs (absences, pédagogie..) ont été portées à la connaissance de la direction qui s'efforce d'y apporter une solution.

Bonne année scolaire à vos enfants !

Vos parents coordonnateurs de l'Apel en seconde,

Odile Banbuck et Delphine Randon, coordo2nde@apelsaintmicheldepicpus.fr